

SOUTIEN AUX COMMERCES DE MARSEILLE

-

Charte d'accompagnement pour une insertion réussie Fonds d'Intervention d'Hammerson pour la rénovation des devantures des commerces du cœur de ville

-

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION



Dossier remis par : CCIMP / CMAR / VDM nom du contact :

Cadre réservé à l'administration

Nom du demandeur :

Raison sociale :

Enseigne :

N° de dossier :

Date de réception du dossier complet :

Date de décision du comité technique d'attribution :

Date de notification de l'accord de la subvention :

IDENTITÉ DU COMMERÇANT OU ARTISAN DEMANDEUR

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Mail :

Vous êtes :

Propriétaire des murs

Locataire des murs

Nature du bail : 3/6 /9 Autre, précisez :

Date de renouvellement du bail :

Propriétaire du fonds de commerce

Locataire gérant

Si locataire-gérant, date de fin du contrat :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Enseigne :

Adresse du siège social :

Téléphone du siège social : Mail :

Adresse du local concerné :

Téléphone du local : Mail :

Historique d'activité de l'entreprise (décrire l'activité de l'entreprise, le type de clientèle, la répartition géographique de la clientèle, les perspectives d'évolution de l'activité) :

.....
.....
.....
.....

Surface commerciale en m² :
Locaux annexes en m² :
Nombre de salariés :

INFORMATIONS JURIDIQUES

N° SIRET de l'établissement :
Activité principale : Code APE :
Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés :
Numéro d'inscription au Répertoire des Métiers :
Date d'immatriculation :
Statut juridique : Entreprise individuelle EURL SARL SA Autre
Si autre, précisez :

Aides publiques obtenues au cours des 3 dernières années :

.....
.....
.....

INFORMATIONS FINANCIÈRES (en € HT)

| Activité existante | N - 2 | N - 1 |
|-------------------------|-------|-------|
| Chiffres d'affaires | | |
| Résultat d'Exploitation | | |

| Création d'activité (prévisionnel) | N | N + 1 |
|------------------------------------|---|-------|
| Chiffres d'affaires | | |
| Résultat d'Exploitation | | |

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

DESCRIPTION DU PROJET

Surface de devanture traitée : m²

Description et intérêt du projet d'investissement :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

| Dépenses (en € HT) | Ressources (en € HT) |
|--------------------|-------------------------|
| | Autofinancement : |
| | Emprunt : |
| | Subvention : |
| Total dépenses : | Total ressources : |

CALENDRIER DU PROJET

Date de démarrage prévu :

Date de fin prévue :

AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE D'ATTRIBUTION

- Avis favorable
- Avis Défavorable

Montant de la subvention :€

Commentaires éventuels :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le, ____/____/____

La Directrice des
Terrasses du Port
Ou son représentant

L'Adjointe au Maire de
la Ville de Marseille
déléguée au Commerce
et à l'Artisanat
Ou son représentant

Le Président de la
Fédération des
commerçants Marseille
Centre
Ou son représentant

Le Président de la
Délégation des
Bouches du Rhône de
la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la
Région PACA
Ou son représentant

Le Président de la
Chambre de Commerce
et d'Industrie Marseille
Provence
Ou son représentant

L'Architecte Conseil
Du dispositif
Ou son représentant

Liste des pièces constitutives du dossier de demande de subvention pour passage en Comité Technique d'Attribution

Tous les documents doivent être clairs et lisibles.

Les devis et factures doivent mentionner :

- le nom du bénéficiaire de la subvention et l'adresse du local commercial
- le libellé précis et le détail des fournitures et travaux
- la date de réalisation
- les montants HT, TVA, et TTC

Ne seront pas pris en compte :

- les tickets et bons de caisse
- le paiement par compensation de factures
- les attestations de factures
- les factures libellées à l'ordre d'une autre personne que le bénéficiaire désigné de la subvention.
- les factures ou documents illisibles (nom du bénéficiaire des travaux, détail des fournitures et des travaux, montants, tampons, ...)

- Identité du demandeur, renseignements sur l'entreprise, renseignements sur le projet (pages 2,3,4 du présent document)
- Courrier de demande de subvention, daté et signé (page 9 du présent document)
- Courrier d'engagement (attestant que le bénéficiaire a pris connaissance des obligations lui incombant des modalités de versement de la subvention), daté et signé (page 10 du présent document)
- Extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou au Répertoire des métiers de moins de 3 mois
- Copie du bail commercial ou copie de l'acte de propriété
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du bénéficiaire de la subvention
- Copie des 2 derniers bilans certifiés et comptes de résultats ou bilans prévisionnels sur 2 ans si l'entreprise est en cours de création ou nouvellement créée
- Pour les auto-entrepreneurs, une attestation de dépôt de leur dossier d'inscription au Centre de Formalité des Entreprises (CFE)
- Pour les auto-entrepreneurs, les bordereaux de déclaration mensuelle ou trimestrielle de chiffres d'affaires (sur 2 ans)
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport du demandeur
- En cas d'emprunt, attestation du banquier
- Devis détaillés des travaux, montants exprimés en HT et TTC
- Avant-projet

L'entreprise doit être à jour du paiement de ses obligations fiscales et sociales au regard de l'État et des collectivités locales. Le comité d'attribution en fera la vérification auprès des services compétents.

Si le projet reçoit un avis favorable du comité technique d'attribution, l'entreprise devra fournir, dans un délai de 2 mois à compter de ce comité technique d'attribution, les pièces suivantes afin de valider le dossier :

- Autorisation de travaux du propriétaire et/ou de la copropriété de moins de 6 mois selon dispositions prévues par le bail et/ou le règlement de copropriété
- Récépissé de dépôt de Déclaration Préalable (DP) ou de Permis de Construire (PC)
- Récépissé de dépôt de demande d'une autorisation préalable d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité ou une enseigne ou une pré-enseigne¹

Si le projet ne reçoit pas la validation du Comité technique, aucun frais ne sera pris en charge par le dispositif.

¹ Demande à déposer auprès de DGUP / Service de l'Espace Public – 33A rue Montgrand – tel : 04-91-55-14-64

Liste des pièces constitutives pour le paiement de la subvention

Tous les documents doivent être clairs et lisibles.

Les devis et factures doivent mentionner :

- le nom du bénéficiaire de la subvention et l'adresse du local commercial
- le libellé précis et le détail des fournitures et travaux
- la date de réalisation
- les montants HT, TVA, et TTC

Ne seront pas pris en compte :

- les tickets et bons de caisse
- le paiement par compensation de factures
- les attestations de factures
- les factures libellées à l'ordre d'une autre personne que le bénéficiaire désigné de la subvention
- les factures ou documents illisibles (nom du bénéficiaire des travaux, détail des fournitures et des travaux, montants, tampons, ...)

- Courrier de demande de versement de la subvention (**page 12 du présent document**)
- En cas d'abandon du projet, courrier de renoncement à tout ou partie de la subvention (**page 13 du présent document**)
- Original ou photocopie de bonne qualité des factures de travaux, numérotées, datées et signées par l'émetteur de la facture (montants HT, TVA et montants TTC)
- Un dossier photos présentant le local commercial après les travaux
- Attestation de non opposition à une Déclaration Préalable ou à un Permis de Construire

Remarque importante : Le comité d'attribution se réserve le droit de demander toute pièce complémentaire permettant de justifier que les travaux réalisés ont bien obtenus les autorisations nécessaires à leur réalisation selon la réglementation en vigueur.

Courrier de demande subvention

A l'attention de Marseille Centre

Adressé à :
Guillaume SICARD
Président

Objet : Demande de subvention au titre du fonds d'intervention du Groupe Hammerson dans le cadre de l'opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie ».

Monsieur,

Je, soussigné(e) (*nom et prénom*)

agissant (*en nom propre / au nom de*) :

en tant que propriétaire (*des murs / du fonds de commerce*)

dont la raison sociale est :

situé (adresse du commerce) :

ai l'honneur de solliciter l'octroi d'une subvention prévue pour la rénovation de ma devanture dans le cadre de l'opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie ».

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de demande de subvention dûment complété avec les pièces demandées, afin que vos services puissent examiner ma demande.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à

Le, ____/____/____

Signature et cachet de l'entreprise

**Courrier d'engagement attestant que le bénéficiaire a pris connaissance des obligations
lui incombant et des modalités de versement de la subvention**

A l'attention de Marseille Centre

Adressé à :
Guillaume SICARD
Président

Objet : Engagement sur les obligations et modalités de demande et de versement de la subvention au titre du fonds d'intervention du Groupe Hammerson dans le cadre de l'opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie ».

Monsieur,

Je, soussigné(e) (*nom et prénom*)
agissant (*en nom propre / au nom de*) :
en tant que propriétaire (*des murs / du fonds de commerce*)
dont la raison sociale est :
situé (adresse du commerce) :
.....

reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement de l'opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie ».

En vue de l'obtention et du versement de la subvention correspondante, je m'engage à :

- transmettre l'ensemble des pièces administratives figurant dans le document « Liste des pièces constitutives pour le dossier de demande de subvention » ;
- déposer les demandes d'autorisations administratives nécessaires au programme de travaux projeté (déclaration préalable ou permis de construire, permis d'enseigne, ...) et, d'une manière générale, à respecter toute la réglementation en matière d'urbanisme, de code de la Construction et de l'Habitation et de voirie ;
- ne pas démarrer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord du Comité technique d'attribution des aides directes et reçu les autorisations administratives nécessaires par les services habilités, qui peuvent être assorties de prescriptions ;

- respecter les prescriptions éventuelles des services habilités dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- faire réaliser les travaux définis dans les devis par des professionnels du bâtiment, inscrits soit au registre de commerce, soit au répertoire des métiers. Toutefois, des travaux peuvent être réalisés directement par mon entreprise, sans passer par un prestataire extérieur, s'ils correspondent impérativement à la spécialité de l'entreprise. Dans ce cas, seule sera prise en compte la valeur des matériaux et des fournitures à la condition expresse que le devis soit présenté à la constitution du dossier ;
- demander toutes les autorisations nécessaires pour la bonne réalisation des travaux (permis de stationnement, ...) ;
- réaliser les travaux et transmettre les pièces justificatives demandées, dans un délai maximum de 6 mois à compter de la plus tardive des deux dates ci-après : la notification de la subvention par le comité d'attribution et /ou l'obtention de la Déclaration Préalable de Travaux ou du Permis de Construire, faute de quoi l'accord sera réputé caduc et la subvention sera annulée ;
- présenter pour le versement de la subvention :
 - les autorisations administratives relatives au projet, dûment délivrées ;
 - les factures (ou copies) numérotées correspondant aux travaux réalisés, datées et signées par l'émetteur de la facture ;
- Effectuer au moins l'une des formations proposées par la CCIMP et/ou la CMAR PACA ;
- Être adhérent de la Fédération des commerçants Marseille Centre ou d'une autre association de commerçants.

reconnais être informé :

- que le non-respect ou la rupture des engagements ci-dessus, ou toute déclaration frauduleuse, entraînera l'annulation de la subvention, de son versement, ou le remboursement des sommes perçues ;
- les partenaires de l'opération se réservent la possibilité d'exécuter des contrôles à tout moment.

Fait à,

Le, ____/____/____

**Signature et cachet de l'entreprise précédée
de la mention manuscrite « lu et approuvé »**

Courrier de demande de versement de la subvention

A l'attention de Marseille Centre

Adressé à :
Guillaume SICARD
Président

Objet : Demande de versement de la subvention accordée au titre de l'Opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie »

Monsieur,

Je, soussigné(e) (*nom et prénom*)
agissant (*en nom propre / au nom de*) :
en tant que propriétaire (*des murs / du fonds de commerce*)
dont la raison sociale est :
situé (adresse du commerce) :
.....

atteste de la bonne fin des travaux prévus dans le cadre de l'Opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie ».

Je sollicite donc le versement de la subvention qui nous a été attribuée en date du : ____/____/____.
A cet effet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les justificatifs demandés correspondant aux investissements réalisés dans l'entreprise.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à,

Le, ____/____/____

**Signature et cachet de l'entreprise précédée
de la mention manuscrite « lu et approuvé »**

Courrier de renoncement

A l'attention de Marseille Centre

Adressé à :
Guillaume SICARD
Président

Objet : Renoncement pour tout ou partie de la subvention accordée au titre de l'opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie ».

Monsieur,

Je, soussigné(e) (*nom et prénom*)

agissant (*en nom propre / au nom de*) :

en tant que propriétaire (*des murs / du fonds de commerce*)

dont la raison sociale est :

situé (adresse du commerce) :

renonce de manière définitive et irrévocable à tout ou partie de la subvention qui m'a été accordée le ____/____/____ dans le cadre l'Opération « Charte d'accompagnement pour une insertion réussie ».
Le montant auquel je renonce est de :€

En effet, le projet initialement prévu dans le dossier de demande d'aide directe correspondant ne pourra pas être mis en œuvre pour les raisons suivantes :

Je m'engage également à ne pas réclamer ultérieurement le montant de subvention auquel je renonce présentement, et ce, même dans la perspective ou le projet serait finalement réalisé postérieurement à ce courrier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à,

Le, ____/____/____

**Signature et cachet de l'entreprise précédée
de la mention manuscrite « lu et approuvé »**